



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE
VOIRIES URBAINES DE LA VILLE DE TULEAR

Crédit IDA 6315

AMI N° 029/2020/PIC2

Date de lancement : 07 avril 2020

-
1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu une avance de financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de préparer la mise en œuvre du Deuxième Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2 2). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la mission de maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation de voiries urbaines de la Ville de Tuléar.
 2. Les services comprennent la réalisation d'études techniques de voiries urbaines à réhabiliter dans la ville de Tuléar ainsi que pour la mission de contrôle et surveillance des travaux après les procédures d'appel d'offres et de d'adjudication du marché des travaux.
 3. L'Unité de Coordination Nationale du Projet PIC invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
 - (i) Une lettre de manifestation d'intérêt,
 - (ii) Un dossier portant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des cinq (05) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, etc...

Les Bureaux d'études peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Un Bureau d'études sera sélectionné en accord avec les procédures décrites dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants, & Services de Consultants de juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018.
5. Un projet de Termes de Référence de la mission peut être consulté sur le site www.pic.mg.
6. Les Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 17 heures, heure de Madagascar.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par email au plus tard le **30 avril 2020 à seize (16) heures**, heure de Madagascar, à l'adresse suivante :

PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)
Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2^{ème} étage - Isoraka
101 – ANTANANARIVO MADAGASCAR
E-mail : procurement@pic.mg /copie à : pic@moov.mg –
Site web : www.pic.mg

et portant la mention « Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation de voiries dans de la Ville de Tuléar ».